



Arles, jeudi 2 décembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07118**Modifiant l'avis n° FR/2021/06602**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°AP-30-2021-10-28-00002 et AP-13-2021-11-16-00002

Balisage et signalisation (Mise en place bouée rouge provisoire)**Balise couchée (non visible) au PK279.500 RD****Ne pas serrer la rive droite (Balise couchée en RD non visible)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 19/07/2021 à 16:22 au 31/05/2022 à 18:00

o Rhône

au pk 279.500 (RD) - Rive droite

**Extrême vigilance (Balise couchée en RD non visible) (tous
les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 19/07/2021 à 16:22 au 31/05/2022 à 18:00

o Rhône

au pk 279.500 (RD) - Rive droite

Commentaire :

La balise rive droite au PK 279.500 n'est plus visible (très probablement couchée sous l'eau)

Il est demandé aux navigants de ne pas serrer la rive droite au niveau de cette balise (au PK 279.500) ainsi que d'observer une extrême vigilance.

Une bouée de balisage provisoire Rouge a été mise en place pour matérialiser l'absence de cette balise.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Date limite d'affichage :

01/06/2022

Par délégation



Joseph VIOLLIN